

ifce

institut français
du **cheval**
et de l'**équitation**



Cahier des charges N° 44

prestation de conception et d'accompagnement à la recherche de partenariats pour le Cadre Noir

Contexte

Le Cadre Noir est le corps des professeurs d'équitation de l'école nationale d'équitation, située à Saumur, composante de l'Institut français du Cheval et de l'équitation, établissement public de l'Etat créé en 2010, par la fusion des Haras nationaux et de l'Ecole nationale d'équitation.

Issu d'une tradition multiséculaire, le Cadre Noir (et l'équitation de tradition française inscrite sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité par l'UNESCO depuis fin 2011), est connu dans le monde entier pour sa qualité rarement égalée dans l'art équestre.

L'Etat est actuellement le seul financeur de cette activité, qui trouve une partie de son équilibre économique par la production de galas, en maîtrise d'ouvrage directe à Saumur, ou avec des producteurs ailleurs.

Le développement de partenariats sous la forme de parrainages et/ ou de mécénats est indispensable pour donner à cette formation une vision à long terme.

Les deux formes d'accompagnement relèvent de logiques différentes, et devront être analysées chacune avec leur avantages et leurs inconvénients.

1. Objet, contraintes et forme du marché

Le marché est passé sous la forme d'un marché à procédure adaptée (MAPA).

Il a pour objet final d'élaborer un plan d'actions pour la recherche de partenariats au profit du Cadre Noir.

Le prestataire répondra plus particulièrement aux questions suivantes :

- que véhicule l'image Cadre Noir ? Quel lien avec le terme « Saumur » ?

+33 (0)8 11 90 21 31
www.ifce.fr

Direction générale

BP 207
49411 Saumur cedex
+33 (0)2 41 53 02 57
elvina.gazeau@ifce.fr

SIREN : 130 010 440



- quelle action à mettre en œuvre pour développer une stratégie de marque : définition d'image, communication associée ?

- quelle approche à développer pour la recherche de partenariats ?

La durée de la mission ne saurait dépasser trois mois.

2. Livrables

Le rendu de l'analyse se fera sous la forme d'un rapport qui comprendra à tout le moins les réponses aux questions posées :

- analyse de l'image du Cadre noir, et démarche de marque
- plan de communication nécessaire
- plan d'actions de recherche de partenariats, en explicitant les avantages/inconvénients des deux modes sponsoring et mécénat
- évaluation des retours de partenariats potentiels dans les trois années à venir.

L'analyse pourra utilement s'appuyer sur des exemples similaires pour étayer les propos.

3. Rémunération du marché

Le marché est passé sous la forme d'un forfait indiqué dans le bordereau de prix joint au cahier des charges . Il sera versé un acompte de 30 % à la signature du présent contrat et le solde après la validation des livrables décrits en 2.

4. Propriété intellectuelle

Les résultats partiels ou intégraux du marché seront la propriété unique de l'IFCE, maître d'ouvrages, sur l'ensemble du monde.

5. Litiges et élection de domicile

En cas de litige, les parties conviennent de porter le différent devant le tribunal administratif de NANTES.

En cas de litige qui n'aurait pu être réglé à l'amiable, il est fait attribution de juridiction au Tribunal Administratif de NANTES, situé :

6 allée de l'Ile Gloriette – BP 24111 – 44041 NANTES Cedex
Tél. 02 40 99 46 00 – Fax 02 40 99 46 58
greffe-nantes@juradm.fr

L'Ifce fait élection de domicile à son siège :

avenue de l'école nationale d'équitation, BP 207 Terrefort 49 42 Saumur cedex

6. Présentation de l'offre

L'offre sera présentée de façon libre, avec une explication de la façon dont la mission sera menée.



La rémunération forfaitaire sera donnée en euros HT. La durée prévisionnelle sera indiquée.

7. Délais et contact

**Date limite de remise des réponses :
Mercredi 24 juin 2015 à 15h00**

Les réponses doivent être transmises à l'adresse ci-dessous et en priorité **par voie électronique**:

IFCE
Services généraux – Cellule achats
Route de Troche – B.P 6
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX
achats@ifce.fr

Personne à contacter pour toute demande de renseignements techniques :

Mr l'Ecuyer en chef, Colonel Patrick TEISSERENC
Tel. : 02 41 53 50 50
patrick.teisserenc@ifce.fr

Personne à contacter pour toute demande de renseignements administratifs et/ou réglementaires :

IFCE
Services généraux – Cellule achats
Route de Troche – BP 6
19231 ARNAC POMPADOUR CEDEX
Tel : 05 55 73 83 23 / 05 55 97 10 45
achats@ifce.fr

8. Modalités de paiement

Le paiement est effectué dans le délai de 30 jours, sur présentation de la facture (précisant le numéro de marché) établie en 1 exemplaire ou par mail, adressée à :

Institut Français du Cheval et de l'Équitation
BP 207
49411 SAUMUR CEDEX
cecile.jallet@ifce.fr



La facture doit comporter les indications suivantes :

- Objet succinct du marché
- Période au cours de laquelle ont été exécutées les prestations qui font l'objet de la demande de paiement
- Prix hors taxe
- Taux et montant des taxes
- Montant HT des prestations effectuées
- Date de facturation
- Nom et adresse du titulaire
- Numéro de marché

9. Contenu et présentation de la proposition

1. La présentation de la société et ses références dans le domaine concerné
2. La lettre de candidature (DC1)
3. La déclaration du candidat (DC2)
4. L'acte d'engagement (DC3)
5. L'attestation sur l'honneur (jointe)
6. État annuel des certificats reçus (NOTI2)
7. Le bordereau de prix complété
8. Un relevé d'identité bancaire

Les contrats sont régis par les lois et règlements français exclusivement. Il est précisé que tout document ou correspondance relatif au marché devra être rédigé en langue française exclusivement.

10. Durée de validité des offres

La durée de validité des offres est de 3 mois à compter de la date limite de remise des offres.

11. Durée du marché

La durée du marché est de 4 mois à compter de la notification du marché renouvelable 2 fois.

12. Prix

La proposition financière devra être présentée à l'aide du bordereau de prix

Les prix HT devront inclure tous les frais et charges afférents à la prestation y compris les indemnités de transport.

Le prix devra être exprimé de manière unitaire (prix horaire ou journalier). Les prix sont fermes pendant toute la période d'exécution du marché.



13. Classement des offres

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- prix : 50 %
- qualité de la prestation : 50% répartis comme suit
 - 15 % Evaluation des besoins du Cadre Noir
 - 10 % plan de communication et planning
 - 15 % Plan d'action de recherche des partenaires
 - 10 % Etudes des prestataires similaires réalisées



14. Proposition de prix

Désignation	Montant forfaitaire	Observation

TVA applicable :

Délai de livraison après émission du bon de commande :

A..... le

Désignation du candidat
signataire

(raison sociale, SIRET, NAF, adresse et téléphone)

Nom, prénom et qualité du
signataire

(cachet et signature)



Attestation sur l'honneur

Je soussigné

En qualité de

Agissant pour le compte de (société) :.....

.....(ou en mon nom propre)

Adresse :

.....

CERTIFIE SUR L'HONNEUR QUE :

1. la société que je représente a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ;
2. la société que je représente n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
3. la société que je représente n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1, L.8221-3, L.8251-1, L.8231-1 et L.8241-1 du Code du travail.

Fait à le